

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

**DU MARDI 8 OCTOBRE 2024 À 18H30**  
**SALLE DES MARIAGES – HÔTEL DE VILLE**

Conformément à ses statuts, l'Amicale du Personnel Communal a invité ses adhérents à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue le mardi 8 octobre 2024 à 18h30.

### Présents :

#### Membres du Bureau et du Conseil d'Administration :

ALI Djina – BOSSON Sébastien – CAROLE Maryline – CUSSERNE Julie – LE COZ Jean-Luc – VICENTE Sylvie

#### Adhérents présents :

AUBIN Marie-Agnès – AUGET Nathalie – BIANCHINOTI Martine – BOUADLA Nourredine – BRYON Sabine – CARDOSO Luis – CAVALIER Christelle – DALAIZE Marie-Dominique – DEFARGES Anne-Marie – ESPEJO Luc – FOUCAULT Pascale – HENNECHARD Arnaud – HENRIET Nicole – HERRAUT PEARQUE Christian – LAMBERT Evelyne – LEFEBVRE Odile – MAZELINE Michel – MIALET Myriam – MOREAU Alain-Georges – OUMAH SIHAM – REMY Isabelle – ROBIN Olivier – SEGURA Stéphanie – SERGENT Virginie – SOLIBIEDA Thierry – THESEE Valérie – TOLLIE Laurie – TESTU Jérôme – VIEIRA Christina – ZERDJEM Fouzia

**Nombre d'adhérents présents : 36**

Nombre de pouvoirs : 22

### Invités :

- M. Xavier COQUEL, Expert-comptable
- M. Karim MALOU, Commissaire aux comptes

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée ouverte et apte à délibérer sur l'ordre du jour.

### Ordre du jour :

1. Rapport financier du Trésorier
2. Approbation des comptes
3. Affectation du résultat
4. Bilan de la Commission Sociale
5. Questions diverses

## COMpte RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

### Ouverture de la séance

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h40.

DU MARDI 8 OCTOBRE 2023 À 18H30  
SALLE DES MARIAGES – HÔTEL DE VILLE

### 1. Rapport financier

Lecture du rapport financier par le Trésorier, Monsieur Sébastien BOSSON (cf. annexe).

Après présentation, le rapport est soumis au vote :

Adopté à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Xavier COQUEL, Expert-comptable, puis à Monsieur Karim MALOU, Commissaire aux comptes, pour la certification des comptes.

### 2. Approbation des comptes

Lecture du rapport annuel par M. COQUEL, suivie de la certification des comptes par M. MALOU.

Ce dernier certifie que les comptes annuels et le bilan comptable sont conformes aux règles comptables françaises, qu'ils présentent une image fidèle du résultat de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'Association et de ses œuvres sociales.

Après présentation, les comptes sont soumis au vote :

Adoptés à l'unanimité.

### 3. Affectation du résultat

Le Président propose d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) faisant apparaître un excédent de +1 683,90 €.

Il est proposé d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Report à nouveau : +1 683,90 €, portant ce poste à 139 803,84 €
- Puis imputation sur le poste "réserve" : 37 865,27 €

L'affectation du résultat est soumise au vote :

Adoptée à l'unanimité.

#### 4. Bilan de la Commission Sociale

Lecture par Madame ALI Djina (cf. annexe).

En 2023, la commission a attribué 7 aides exceptionnelles, pour un montant total de 4 200 €. Tous les bénéficiaires sont des agents de catégorie C : 3 hommes et 4 femmes, dont 6 titulaires et 1 contractuel.

**Le bilan est soumis au vote :**

Adopté à l'unanimité.

#### 5. Questions diverses

Aucune question n'a été soulevée.

#### Clôture de la séance

Monsieur le Président remercie l'ensemble des participants.

L'assemblée applaudit.

La séance est levée à 19h45, suivie du pot de l'amitié.

Le Président : J. Le Coz Jean-Luc

